



Traité Baba Kama

Michna 4 - Chapitre 8

חֵרֵשׁ, שׁוֹטֵה וְקֵטָן, פְּגִיעַתָּם רָעָה,
הַחוּבֵל בְּהֵן תִּיב,
וְהֵם שְׁחָבְלוּ בְּאַחֲרִים, פְּטוּרִין.
הָעֶבֶד וְהָאִשָּׁה, פְּגִיעַתָּן רָעָה,
הַחוּבֵל בְּהֵן תִּיב,
וְהֵם שְׁחָבְלוּ בְּאַחֲרִים,
פְּטוּרִין, אֲבָל מִשְׁלֵמִין לְאַחַר זְמַן:
וְנִשְׁתַּחֲרַר הָעֶבֶד, תִּיבִין לְשֵׁלָם.

Un sourd, un fou et une mineur sont nuisibles, [car tandis que] celui qui les blesse est astreint [aux cinq types de dédommagement], lorsqu'ils blessent les autres, ils en sont exemptés.

Un esclave [cananéen] et une femme [mariée] sont nuisibles, [car tandis que] celui qui les blesse est astreint [aux cinq types de dédommagement], lorsqu'ils blessent les autres, ils en sont exemptés [sur le coup], mais ils devront les payer plus tard.

[En effet], c'est lorsque (le cas échéant) la femme sera divorcée et l'esclave affranchi qu'ils seront alors tenus [de les payer] (pour le dommage qu'ils causèrent auparavant).



A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions